

Le 27 mars 2019,

Madame, Monsieur le Maire, Cher(e) Collègue,


J'ai le plaisir de vous adresser la 72ème édition de la lettre-télécopie d'information de l'*Association des Maires Franciliens* ; votre rendez-vous mensuel avec l'actualité pour nos communes.

- **le zéro pesticide progresse** : les communes franciliennes sont de plus en plus nombreuses à bannir l'utilisation des produits phytosanitaires de leur territoire. En mars 2019, 464 villes d'Ile-de-France affirment ainsi appliquer la règle du zéro pesticide sur l'ensemble des espaces dont elles ont la gestion (3 fois plus qu'en 2016 !). Si les espaces publics voient peu à peu disparaître les pesticides, la loi impose depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2019 aux particuliers de les bannir à leur tour. A nous de les convaincre...

- **Coupe du monde de rugby 2023, et si votre ville était un camp de base ?** Le comité Rugby world cup France 2023, en charge de l'organisation de la 10e édition de la Coupe du monde de rugby qui se déroulera dans l'Hexagone dans quatre ans, a lancé un appel à manifestation d'intérêt (Ami) afin de devenir « *camp de base officiel* » et accueillir l'une des vingt équipes (et leurs délégations) qui sera qualifiée pour la phase finale de la compétition. Pour être choisi comme camp de base officiel par les équipes en lice, chaque déclaration d'intérêt devra présenter plusieurs installations indispensables : « *Un hôtel, un terrain d'entraînement extérieur, un gymnase, une salle de musculation ainsi qu'une piscine* ». Des conditions de temps de trajet maximum entre les différentes installations sont également exigées. Bien que les camps de base ne seront désignés qu'à partir de 2022, la date limite de réception des dossiers de candidatures est fixée au 1er juillet 2019.

- **Bienvenue aux communes nouvelles** : Elles sont 239, regroupant 626 communes. Il y a aujourd'hui 774 communes nouvelles qui existent sous le régime créé par la loi RCT de 2010 et la loi Pélissard-Pires Beaune de 2015. Le millésime 2019 est le deuxième meilleur du palmarès après 2016. La création de ces communes nouvelles a fait diminuer le nombre total de communes françaises de quelque 5 % : elles sont aujourd'hui 34 790. L'année 2018 n'a pas apporté de modification de fond dans la géographie des communes nouvelles. Malgré tout, certains départements jusqu'ici totalement dépourvus de communes nouvelles ont rejoint le mouvement : c'est le cas en Ile-de-France des Yvelines et de l'Essonne.

- **Indices** : A la date du 26 mars 2019, le cours de l'indice Euribor 3M est de -0.309, l'indice Euribor 6M est de -0.228 et l'indice Euribor 12M est de -0.108. Le dernier indice BT 01 connu est celui de décembre 2018, publié au Journal Officiel du 23 mars 2019. Il est de 109.7. Enfin depuis le 01/01/2019, l'indice 1022 est remplacé par le nouvel indice 1027 qui est de 46 672,81 euros.



François PELLETANT  
Maire de Linas (91)  
Président des Maires Franciliens